

Les classes vertes

M. Lagier-Bruno

Ingénieur TPE
Délégué Cantonal

L'idée, dont nous avons déjà parlé il y a quelques années, a été officiellement reprise à notre Congrès d'Annecy. Plusieurs départements particulièrement intéressés ont déjà amorcé une campagne. C'est pour les aider et pour que d'autres groupes nombreux se joignent à nous que nous publions le rapport de l'initiateur de cette réalisation : M. Lagier-Bruno, ingénieur à Yenne, Savoie.

Le déséquilibre croissant entre la population de la campagne et de la ville, crée un état de fait angoissant sur lequel il serait temps de se pencher pour essayer d'en analyser les données et tâcher, dans la mesure du possible, d'y apporter remède.

Nous sommes intéressés, surtout, à l'un des aspects de cette inquiétante réalité ; le problème scolaire.

Voici, dans la sécheresse des faits, les contradictions, qui, sous l'angle économique, intellectuel et humain, vont s'affirmant entre les écoles de village et les écoles de villes, au grand détriment de l'éducation et de l'instruction.

SITUATION

Ecoles de villages

Les campagnes se dépeuplent ; les effectifs scolaires diminuent, d'où : suppression de postes, de postes doubles, et maintien problématique de classes uniques.

Locaux scolaires inoccupés ou partiellement occupés, mais pouvant être réparés et entretenus à peu de frais.

Ecoles de villes

Les villes augmentent de population. Effectifs scolaires importants. Classes surchargées qui imposent la création de classes, de locaux nouveaux et de postes d'instituteurs.

Locaux scolaires à agrandir ou à construire rapidement ; d'où : dépenses importantes. Les ramassages accentuent encore l'évolution.

CONDITIONS DE VIE FAMILIALE

Ecoles de villages

Habitations rurales en général spacieuses, nombreuses maisons abandonnées. Elles pourraient être réparées ou amé-

Ecoles de villes

Logements ouvriers insuffisants ; les familles nombreuses n'arrivent pas à se loger.

naquées à peu de frais pour une ou deux pièces, avec l'aide de l'Habitat rural ou de la Reconstruction.

Le travail à la terre a lieu surtout d'avril à octobre. Il n'est pas toujours rémunérateur. Prestations de la sécurité sociale ou des allocations familiales nettement inférieures. La plupart des exploitations rurales vivent sur leurs produits, le petit excédent de produits est perdu ou gaspillé à cause de difficultés de clientèle.

La construction de logements pourtant si nécessaire, est en retard sur les besoins de la population malgré l'aide de l'Etat et des allocations familiales.

Le travail à l'usine et à l'atelier est maximum de septembre à fin mai. Il est mieux rémunéré (quoique encore insuffisant) grâce aux allocations familiales et la sécurité sociale. Les travailleurs bénéficient de cantines, de garderies d'enfants, souvent aussi de coopératives.

POUR LES ENFANTS

Ecoles de villages

Vie en plein air, saine et reposante. Loisirs des enfants dirigés vers les petits travaux de la ferme, vers les promenades, vers la nature. Pas de terrain de sports faute d'effectifs suffisants.

Et, cependant, loin de s'opposer, les écoles de villages et de villes sont complémentaires, comme sont les milieux géographiques, économiques et humains qui les conditionnent.

Comment éliminer ces oppositions qui les isolent les uns des autres, qui en limitent les bienfaits, quand elles ne les vouent pas à la malversation ?

La solution, en principe, est simple : leur appliquer délibérément le « principe des vases communicants » qui rétablira une sorte de niveau des effectifs scolaires favorables à la création d'un milieu scolaire plus malléable, plus homogène, plus efficient.

Serait-ce vraiment très compliqué ? Il apparaît qu'il n'y aurait pas à innover beaucoup, mais simplement à adapter, à élargir un fonctionnement analogue à celui lancé par les Ecoles de Neige. Il est, pour ainsi dire, naturel et combien

Ecoles de villes

Vie fiévreuse. Bien que bénéficiant (dans une faible mesure) des garderies, des cantines et des colonies de vacances, les enfants n'ont que la rue pour leurs ébats et ses mauvais exemples. Terrains de sports mais insuffisants pour les effectifs.

facile que les hôtels vides des hautes vallées alpestres ou pyrénéennes accueillent pendant l'hiver les enfants de la ville pour passer dans la neige et dans un climat vivifiant quelques semaines réparatrices pour la santé et l'équilibre nerveux et affectif. Il serait de même aussi simple que les écoles vides accueillent dans les villages, pour une saison ou pour toute une année, l'excédent des écoles de villes, pour redonner calme et détente à ceux qui partent, bien sûr mais aussi à ceux qui restent ou qui sont en attente d'un prochain départ. Il s'établirait, ainsi, une sorte de niveau des effectifs ramené à un étiaje normal, favorable au travail scolaire parce que plus allégé, plus humain, plus heureux.

Cependant, la vie en hôtel n'est pas la vie idéale. Elle est toujours la vie en

troupeau où l'enfant plus ou moins incorporé à la masse est englouti dans le jeu des disciplines collectives. Il y manquera toujours ce facteur affectif indispensable à l'éclosion des personnalités. L'enfant a besoin d'une famille, d'une maman, de frères, de sœurs, d'une vie quotidienne à la mesure de ses désirs, de ses initiatives, de son rêve, et cela, seule la vie familiale peut le donner.

Nous préconisons donc le placement dans les familles paysannes, chez des parents nourriciers donnant toute garantie de moralité, assurant une nourriture saine et abondante, mais aussi, une affection pour ainsi dire naturelle, et une hygiène au-dessus de toute critique. Ces placements-là sont faits depuis des siècles, pourrait-on dire, pour les enfants assistés qui ont ainsi le grand bonheur de trouver enfin une famille, et ils sont pratiqués de plus en plus pour l'envoi en vacances de jeunes citadins que les parents ne peuvent accompagner.

Il va sans dire qu'une telle initiative ne saurait se faire sans l'agrément des parents et que sans que soit assuré un service sérieux de surveillance, et ici les contrôles ne sauraient manquer. Après une enquête sûre menée par les soins de l'Inspecteur d'Académie en relation avec l'Instituteur du village, le Maire, les services sociaux, les enfants placés dans des familles honorables, aisées, ayant un grand désir de tenter l'expérience, seraient régulièrement visités par l'assistante sociale. L'Instituteur ou l'Institutrice serait tout naturellement associé à une œuvre comportant un aspect humain qui ne saurait être étranger à l'éducation.

Quels enfants bénéficieraient de cette initiative ?

Tout d'abord, les enfants de santé délicate qui auraient là une excellente oc-

casion de changer d'air, sans perdre un temps précieux pour l'étude, et de continuer à vivre au sein d'une famille :

— les cas sociaux : orphelins, enfants de taudis, etc...

— les enfants de familles désunies. Il est à prévoir que pour ceux-là, la vie familiale atténuerait grandement les effets de l'insécurité créée par la mésestante des parents.

— tous les enfants qui en exprimeraient le désir parce qu'il est toujours intéressant de faire faire des expériences salutaires aux enfants, de les faire vivre dans des milieux différents et que l'on sait bénéfiques.

Comment serait financée une telle entreprise ?

Disons tout de suite que les parents nourriciers seraient payés selon un tarif à fixer et qui voisinerait avec les tarifs de l'assistance publique, tout en étant un peu supérieurs pour que ne s'accréditent pas l'idée et l'esprit d'une œuvre de bienfaisance.

Chaque enfant serait considéré comme bénéficiaire d'une bourse de pension ; les modalités de financement de ces bourses pourraient comprendre, par exemple :

— Une participation de l'Etat de 60 à 80%. L'Etat pourrait, en effet, faire un effort puisque débarrassé des charges qui incombent à la construction d'écoles-casernes et à leur entretien et débarrassé du même coup d'un budget pléthorique visant le paiement de l'effectif toujours grandissant des maîtres de la ville. Plus besoin de nommer de nouveaux maîtres : ceux des villages déjà en fonction vont tout naturellement faire le travail qui jusqu'ici nécessitait la création de nouvelles classes et de nouveaux instituteurs.

— Les participations des villes dont les effectifs scolaires seraient allégés

puisqu'inévitablement ces villes feraient des économies sur les constructions scolaires, sur leur entretien et sur les logements à fournir aux Instituteurs.

— Des participations des allocations familiales, étant entendu que ces placements allégeraient les effectifs des prévenus.

— Une participation, bien entendu, des parents.

La question financière ne semble pas poser des problèmes insolubles. Pour rendre moins onéreuse la question des transports, on pourrait réaliser les *Ecoles Vertes* dans le cadre du département très souvent.

Outre les avantages incontestables que l'on trouverait à une telle pratique, sur le plan scolaire, avantages visant à humaniser avant tout la fonction éducative, à la rendre plus efficiente, plus dynamique, on arriverait par surcroît à adoucir les oppositions de la ville et de la campagne. Les rapports entre parents nourriciers et parents effectifs créeraient un mouvement de population entre ville et village qui ne saurait avoir que de bons effets : la ville se décongestionnerait au profit de la terre qui ne mourrait plus, mais, au contraire, prendrait un essor nouveau.

Il va de soi que sous l'angle pédagogique, il y aurait plus que jamais à innover, à rendre possible et effective, enfin, une science de vivre que ne saura jamais acquérir le petit citadin prisonnier de son école-caserne, ni le petit campagnard coupé des joies du progrès. Et n'est-ce pas aussi le meilleur moyen d'arriver à réaliser au plus vite ce beau rêve de l'Ecole Moderne Française : 25 élèves par classe, 25 élèves heureux de s'instruire dans un milieu favorable et dont on ferait à chaque coup des hommes ?

LUCIEN LAGIER-BRUNO

